

Tournoi des générations

mémorial Jean-Pierre Fauvel

REGLEMENT INTERIEUR

1. Organisation

Le Tournoi est organisé par le club d'Echecs du Vésinet.

Il se déroule le dimanche **27 novembre 2011** au « Château des merlettes », 82, rue des Merlettes - 78110 Le Vésinet.

La 1^{ère} ronde débute à 10h (pointage 9h30). La remise des prix est prévue à 17h00.

Le tournoi est ouvert à tout licencié (A ou B). La licence peut être prise sur place (7 €). Il est limité aux joueurs ayant un **Elo inférieur à 2350** (en priorité on prend le FIDE puis le National, le rapide FFE, l'IPR, le blitz)

Le montant des inscriptions est de 7 € pour les adultes et de 3 € pour les jeunes.

Compte tenu de la capacité de la salle, le nombre de participants est **limité à 50**. Au delà de ce nombre, l'organisateur est en droit de refuser les inscriptions.

2. Règles / Classement

Le tournoi est en 9 rondes. La cadence est de 15 minutes par joueur.

Les parties sont comptabilisées pour le Elo rapide.

Les règles du jeu sont celles de la FFE « rapide » en vigueur à la date du tournoi .

Les appariements sont effectués au système Suisse standard sans protection avec le programme Papi.

Chaque partie gagnée rapporte un point, chaque partie nulle 0,5 point et chaque partie perdue 0 point.

Le participant ayant le plus de points à l'issue des 9 rondes est déclaré vainqueur du tournoi. En cas d'égalité, les départages sont, dans l'ordre le Bucholz, le cumulatif et la performance. En cas de nouvelle égalité, le joueur ayant le plus faible Elo est déclaré vainqueur.

Avant le début de la deuxième ronde, des paires peuvent être constituées :

- *paire Elo* : la paire est composée d'un joueur pris dans la 1^{ère} moitié d'une liste des participants ordonnée par Elo. Le deuxième joueur est pris dans la 2^{ème} partie de la liste.

- *paire type "générations"* : la paire est composée d'un jeune et d'un vétéran (15 ans au plus et 55 ans au moins).

3. Prix

Les inscriptions sont intégralement reversées en prix.

La liste de ces prix est affichée au plus tard pendant la troisième ronde. Les prix ne sont pas cumulables, à l'exception des prix de la meilleure paire. Chaque joueur reçoit le prix maximum auquel il a droit. Les prix sont attribués « à la place ».

Chaque type de paire est récompensé séparément. Les paires à égalité sont départagées au plus faible Elo cumulé.

Les 3 premiers prix au général sont constitués par un montant en espèce représentant la moitié des inscriptions.

Une coupe est attribuée à chaque paire victorieuse et au vainqueur du général.

Chaque jeunes reçoit une médaille. Un prix spécial est attribué au meilleur vétéran et au meilleur jeune

Un autre prix est décerné à la personne effectuant en cette occasion son premier tournoi officiel.

4. Divers

Dans le cas où un contrôle anti-dopage serait diligenté par une délégation habilitée par le Ministère des Sports, chaque participant désigné par le sort accepte de bonne grâce de se prêter aux tests qui sont effectués par un médecin assermenté.

Il est demandé à tous, et notamment ceux qui ont fini de jouer, de respecter la concentration de ceux qui jouent encore en évitant de parler à haute voix à l'intérieur de l'espace de jeu.

Il est strictement interdit de fumer dans la salle. L'utilisation des téléphones portables est interdite, passible de la perte immédiate de la partie

L'arbitre du tournoi est Christophe Imbert (AF3).

La participation au tournoi implique l'acceptation sans réserve du présent règlement.